

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## 1/ MAITRE D'OUVRAGE

Fédération de la Loire pour la pêche et la protection des milieux aquatiques  
ZI Le Bas Rollet – 6, allée de l'Europe  
42480 La Fouillouse



## 2/ MODE DE PASSATION

Consultation à procédure adaptée

## 3/ OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché présente un lot unique (détail dans le CCTP) de travaux pour la suppression du seuil de Pont-Mordon (ROE61673) et la restauration hydromorphologique du Rhins sur les communes de Saint-Cyr de Favières, Notre-Dame-de-Boisset et Parigny.

### Les objectifs principaux des travaux envisagés :

- Démanteler l'ouvrage afin de restaurer la continuité écologique et restaurer activement le profil en long du cours d'eau ;
- Restaurer / maintenir la qualité écologique du lit et des berges à l'issue des travaux (notamment via l'éradication des massifs de renouée du Japon présents sur site au droit des zones de terrassement) ;
- Maintenir les usages en amont notamment :
  - Pérenniser la stabilité du pied de berge de la voie SNCF sur  $\approx$  180 ml dont la protection actuelle (en mauvais état) pourrait être déstabilisée par le rééquilibrage du profil de la rivière ;
  - Maintenir un point pour l'abreuvement du bétail et mettre en défens les berges aménagées.

## 4/ DELAI D'EXECUTION ENVISAGE

Le délai maximal d'exécution du marché est fixé au 31 octobre 2022 pour le terrassement et le génie-civil et au 31 décembre 2022 pour le génie écologique.

## 5/ LIEU OU L'ON PEUT RETIRER LE DOSSIER DE CONSULTATION

Pour télécharger le dossier de consultation, en faire la demande par mail à l'adresse [flppma@federationpeche42.fr](mailto:flppma@federationpeche42.fr) avec copie à [eric.murgue@federationpeche42.fr](mailto:eric.murgue@federationpeche42.fr) et [pierre.gres@federationpeche42.fr](mailto:pierre.gres@federationpeche42.fr)

## 6/ ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES

Les candidats transmettent leur offre par voie électronique à l'adresse [flppma@federationpeche42.fr](mailto:flppma@federationpeche42.fr) avec copie à [eric.murgue@federationpeche42.fr](mailto:eric.murgue@federationpeche42.fr) et [pierre.gres@federationpeche42.fr](mailto:pierre.gres@federationpeche42.fr)

## 7/ DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

90 jours

## 8/ ADRESSE OU L'ON PEUT DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS

- *Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :*
  - FDAAPPMA 42, M. Eric Murgue*
    - Par téléphone au 04 77 02 20 00 / mobile : 06 48 94 50 01
    - Par messagerie électronique : [eric.murgue@federationpeche42.fr](mailto:eric.murgue@federationpeche42.fr)
  - CESAME (maitre d'œuvre), M. Joseph Thiollier*
    - Par téléphone au 04 77 10 12 10 / mobile : 06 83 30 52 53
    - Par messagerie électronique : [j.thiollier@cesame-environnement.fr](mailto:j.thiollier@cesame-environnement.fr)

## 9/ DATE DE L'ENVOI DE L'AVIS DE PUBLICATION

Lundi 25 avril 2022

## 10/ DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Vendredi 20 mai 2022 à 15h00